
Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Rhodès (Aveyron), lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Rhodès (Aveyron), lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 216;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25344_t1_0216_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

6

Bulletin des blessures du brave Geffroy, du 9 messidor.

La situation du blessé se trouvant en tout satisfaisante, les cicatrices des plaies étant faites, il ne nous reste qu'à en désirer l'affermissement; ainsi il n'y aura plus de bulletin.

Signé Ruffin et Legras, officiers de santé de la section Lepelletier (1).

7

L'agent national près le district de Rhodès (2) annonce à la Convention qu'il a fait vendre pour 168,270 liv. de biens d'émigrés, dont l'estimation n'étoit portée qu'à 86,514 liv.

Insertion au bulletin; renvoyé au comité des domaines nationaux (3).

[*Détail des estimations et ventes*] (4).

Une maison d'émigré, estimée 780 liv., a été vendue 2.410 liv.; un champ estimé 2.400 liv., a été vendu 8.100 liv.; un petit domaine estimé 4.070 liv., a été vendu 8.650 liv.; un domaine de vigne estimé 27.814 liv., a été vendu 69.000 liv.; une maison estimée 15.000 liv., a été vendue 22.400 liv.; un enclos estimé 1.800 liv., a été vendu 5.300 liv.; une maison estimée 2.700 liv., a été vendue 3.600; une cave avec vaisselle vinaigre, estimée 1.715 liv., a été vendue 3.960 liv.; un pré estimé 1.920 liv., a été vendu 3.000 liv.; un domaine divisé en 10 lots estimé 27.815 liv., a été vendu 45.450 liv.

8

Les administrateurs du district de Montagne-sur-Aisne (5) envoient à la Convention un pain fait avec de l'orge, dont la tige a été coupée 2 fois l'année dernière.

Le citoyen Chapiteau l'ainé, cultivateur à Virginy, l'une des communes de notre district, vient, disent-ils de recueillir 12 douzaines de gerbes de cette orge dans 30 à 40 verges, dont le produit est de 3 boisseaux par douzaine, pesant chacun de 24 à 25 livres.

Insertion au bulletin, et renvoyé au comité d'agriculture (6).

(1) P.V., XL, 216 (minute du p.-v. C 307, pl. 1178, p. 2). Bⁱⁿ, 9 mess.; F.S.P., n° 358; Ann. patr., n° DXXXIV; J. Sablier, n° 1403; Audit. nat., n° 642; Débats, n° 646; C. Eg., n° 678; Rép., n° 190; M.U., XLI, 151; C. univ., n° 909; J. Fr., n° 641; J. Mont., n° 62; J. Paris, n° 544; Ann. R.F., n° 210; Mess. Soir, n° 677.

(2) Aveyron.

(3) P.V., XL, 216. M.U., XLI, 151.

(4) Bⁱⁿ, 12 mess. A noter une légère différence entre les totaux du p.-v. et ceux du Bⁱⁿ qui sont les suivants : estimation : 85.514 liv., ventes : 171.870.

(5) Marne.

(6) P.V., XL, 217. Bⁱⁿ, 11 mess. (suppl.); C. Eg., n° 682; Ann. R.F., n° 214; J. Fr., n° 645; J. Paris, n° 548.

9

Le citoyen Place, boucher, demeurant à Villefranche, département de Rhône-et-Loire, actuellement à Paris, rue et porte Bernard, offre pour les frais de la guerre 100 liv., provenant en partie du remboursement de sa maîtrise.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

10

La société populaire de Bellevue-les-Bains, département de Saône-et-Loire, fait hommage à la Convention du procès-verbal de la fête qu'elle a fait célébrer pour l'inauguration des bustes de Lepelletier, Marat et Chalier, et de ceux de Brutus, Voltaire et Rousseau.

Elle y joint un hymne à la liberté, composé par un de ses membres, et mis en musique par un militaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité d'instruction publique (2).

[*Bellevue-les-Bains, 24 flor. II*] (3).

Citoyens Représentants

La Société populaire de Bellevue les bains qui sera toujours animée du désir de propager les principes du Gouvernement Republicain, et d'honorer la mémoire des martyrs de la Révolution vous fait l'hommage du procès verbal de la fête qu'elle a fait célébrée pour l'inauguration des bustes dont elle a décoré la salle des assemblées.

Elle y joint une himne à la liberté faite par l'un de ses membres, mise en musique par un militaire venu aux eaux, et qui a été chantée en trio avec une parfaite concordance.

Daignés agréer citoyens Representans ce témoignage de notre zele, et de notre amour pour le maintien de la prospérité de la République.

DUSUREAU, D'AUBENTON (*secrét.*), LAMBERT, DAUBENTON [et une signature illisible].

11

La société populaire de Cavairac, département du Gard, écrit à la Convention que si le département du Gard a triomphé de ses ennemis domestiques, si la justice est à l'ordre du jour, le fanatisme anéanti, la raison victorieuse, c'est à l'énergie et à l'inflexibilité du montagnard Borie qu'il est redevable de ces bienfaits.

(1) P.V., XL, 217 et 257. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl.).

(2) P.V., XL, 217. Bⁱⁿ, 11 mess. (suppl.).

(3) DXXXVIII, doss. 5, LXVI (le p.v. n'est pas joint).